

L'ESPACE INFO HABITAT EST OUVERT

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.



SUR PLACE

Avant de vous déplacer, il est préférable de prendre contact par téléphone pour connaître les pièces nécessaires à votre dossier et convenir, si nécessaire, d'un rendez-vous.

Quartier du Péristyle à Lorient,
6 rue de l'Aquilon.



À DISTANCE



Au téléphone, les conseillers sont disponibles sur les heures d'ouverture de l'Espace Info Habitat au numéro Vert

0 800 100 601 Service & appel gratuits



Le site web **www.lorient-agglo.fr** vous permettra d'accéder à la plateforme de l'Espace Info Habitat.

Miquette et illustration : © / Crédits photo : © iStock



DES SOLUTIONS POUR BÉNÉFICIER

de conseils

SUR SON PROJET HABITAT

CONSTRUCTION OU RENOVATION



SERVICE GRATUIT

**ESPACE
INFO
HABITAT**

PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.fr

LORIENT
AGGLOMÉRATION

ANCIANT

adil
du Morbihan

ALOEN
Agglomération
de l'Orléanais



Aides à la constitution de votre dossier, explications sur les règles d'urbanisme... Des professionnels vous accompagnent quel que soit votre projet pour votre futur logement (financement, rénovation thermique, etc.).

Les instructeurs en urbanisme de l'Espace Info Habitat vous accompagnent avant le dépôt de votre projet pour faciliter vos démarches, appuyés par l'intervention d'architectes-conseil qui vous aideront à trouver la meilleure solution urbaine et architecturale pour votre projet.

Appelez-nous pour prendre un rendez-vous et parler de votre projet.

NOTES



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Les particuliers ou professionnels qui souhaitent mettre en œuvre un projet de rénovation, d'extension, de construction ou aménager un terrain sur l'une des communes de Lorient Agglomération* : Brandérion, Bubry, Calan, Caudan, Cléguer, Gâvres, Gestel, Groix, Guidel, Inguiniet, Inzinzac-Lochrist, Lanester, Languidic, Lanvaudan, Larmor-Plage, Locmiquélic, Lorient, Plœmeur, Plouay, Pont-Scorff, Port-Louis, Quéven, Quistinic, Riantec.

** La commune d'Hennebont n'est pas concernée par ce dispositif, vous pouvez vous adresser directement au service urbanisme de votre mairie.*

QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

- ▶ Muni de votre projet, vous pouvez prendre contact auprès du **service « urbanisme »** de Lorient Agglomération à l'Espace Info Habitat.
- ▶ **Des instructeurs** vous expliquent les règles d'urbanisme et vous conseillent sur les procédures administratives et la présentation de votre dossier.
- ▶ Vous finalisez ensuite votre projet avec un **professionnel**.